

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 17 septembre 2013

L'an deux mille treize et le 17 septembre 2013 à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de Monsieur Philippe AUPHAN, Maire.

Présents: Philippe AUPHAN, Charles-Denis LEVY-SOUSSAN, Corinne LE BRUN FREDDI, Mohamed MALLEM, Marie-Claire MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Marcel PELLEGRIN.
Absents excusés : Pierre ALAMELLE pouvoir donné à Philippe AUPHAN
Ghislaine BRUNIER pouvoir donné à Marie Claire MAURIZOT
Mireille BECHARD

Secrétaire de séance : Mohamed MALLEM

Approbation à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil municipal du 5 juillet 2013

1. Décision modificative au budget de la commune D_45_2013

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il convient de procéder à un virement de crédit sur le budget de la commune :

Compte 73925 : + 1 212.00 €
Compte 022 : - 1 212.00 €

Accord à l'unanimité.

2. Décision modificative au budget eau et assainissement D_46_2013

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il convient de procéder à un virement de crédit sur le budget eau et assainissement :

Compte 66112 : + 1 039.94 €
Compte 022 : - 1 039.94 €

Accord à l'unanimité.

3. Attribution d'une subvention à l'association de parents d'élèves D_47_2013

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'association de parents d'élèves.

Après examen du dossier, le conseil municipal attribue à la majorité une subvention de 300 € à l'association de parents d'élèves.

4. Participation financière pour la mise en place d'un atelier d'éveil culturel par la crèche les minots et la bibliothèque de Cucuron

La bibliothèque de Cucuron et la Crèche les Minots ne donnant pas suite à leur projet de mise en place d'un atelier d'éveil culturel pour cette année ce point est retiré de l'ordre du jour.

Le prochain conseil municipal est fixé au 18 octobre 2013

